

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 9 avril 2025**

Nombre de membres en exercice : **64** L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE NEUF AVRIL à 14 h 00, le  
Conseil Communautaire s'est réuni en salle du Conseil Communautaire, après  
convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN,**  
Nombre de présents : **39** **Président.**  
Nombre de représentés : **10**  
Nombre d'absents : **15** **Secrétaire de séance :** M. Irchad OMARJEE

**OBJET**

**AFFAIRE N°2025\_003\_CC\_3**  
*Modernisation de la Zone d'Activités de  
Saint Paul : modalités de la concertation  
publique*

Nombre de votants : 49

**NOTA :**

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :  
3 avril 2025

- date d'affichage et de publication de la liste  
des délibérations au plus tard le  
16/04/2025

**ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :**

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - Mme Suzelle BOUCHER  
- M. Salim NANA-IBRAHIM - M. Jean-Philippe MARIE-LOUISE - M. Irchad  
OMARJEE - M. Julius METANIRE - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-  
CUVELIER - M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme  
Mireille MOREL-COIANIZ - M. Dominique VIRAMA-COUTAYE - Mme Marie-  
Anick FLORIAN - M. Michel CLEMENTE - Madame Martine GAZE - M. Yann  
CRIGHTON - Mme Lucie PAULA - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Gilles  
HUBERT - M. Maxime FROMENTIN - M. Philippe ROBERT - Mme Florence  
HOAREAU - M. Olivier HOARAU - Mme Annick LE TOULLEC - M. Henry  
HIPPOLYTE - Mme Catherine GOSSARD - M. Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine  
BETON - Mme Brigitte LAURESTANT - Mme Danila BEGUE - M. Bruno DOMEN  
- Mme Marie ALEXANDRE - M. Pierre Henri GUINET - Mme Brigitte DALLY - M.  
Daniel PAUSE - M. Jean François NATIVEL - M. Josian ACADINE - M. Christophe  
DAMBREVILLE - M. Jean MARCEAU

**ÉTAIENT ABSENT(E)S :**

M. Tristan FLORIAN - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - Mme Melissa  
PALAMA-CENTON - M. Guylain MOUTAMA-CHEDIAPIN - M. Alain BENARD -  
Mme Eglantine VICTORINE - M. Karl BELLON - Mme Jocelyne CAVANE-  
DALELE - M. Armand MOUNIATA - Mme Jacqueline SILOTIA - M. Rahfick  
BADAT - Mme Armande PERMALNAICK - M. Jacky CODARBOX - Mme  
Jocelyne JANNIN - Mme Audrey FONTAINE

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :**

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa  
COUSIN procuration à M. Michel CLEMENTE - M. Alexis POININ-COULIN  
procuration à Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - Mme Virginie  
SALLE procuration à M. Irchad OMARJEE - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR  
procuration à Mme Laetitia LEBRETON - Mme Marie-Josée MUSSARD-POLEYA  
procuration à M. Christophe DAMBREVILLE - Mme Amandine TAVEL procuration  
à M. Gilles HUBERT - M. Fayzal AHMED-VALI procuration à Mme Annick LE  
TOULLEC - M. Philippe LUCAS procuration à M. Bruno DOMEN - Mme Marie-  
Annick HAMILCARO procuration à Mme Brigitte DALLY

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 AVRIL 2025

### **AFFAIRE N°2025 003 CC 3 : MODERNISATION DE LA ZONE D'ACTIVITÉS DE SAINT PAUL : MODALITÉS DE LA CONCERTATION PUBLIQUE**

#### **Le Président de séance expose :**

#### **Le contexte opérationnel**

Dans le cadre de ses compétences relatives à l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activités, le Territoire de l'Ouest, s'engage dans une démarche de modernisation de plusieurs Zones d'Activités sur son territoire.

L' EPCI disposait déjà d'un diagnostic technique exhaustif sur l'état des infrastructures de chaque zone d'activités. L'étude de l'armature économique de 2023 a permis de définir une stratégie et un programme hiérarchisé de maintien, de remise à niveau et de réhabilitation.

Sont engagés en priorité en 2025, les études techniques et la réalisation des travaux sur la Zone d'Activités de Saint-Paul. Les études de définition et de programmation étant terminées, la phase opérationnelle démarre avec la mission de maîtrise d'œuvre chargée d'aménager et de moderniser le terrain d'assiette de l'opération d'une superficie de vingt-quatre hectares.

#### **Les objectifs et les ambitions du projet**

Ce projet vise à répondre à des besoins en termes de requalification de voiries, de modernisation des réseaux, de mise en place d'éclairage public, de signalisation, de création de stationnements et de restructuration de l'espace public.

Plus précisément, il vise une modernisation complète pour rendre la zone plus attractive et conforme aux normes d'aménagement. Il s'agit également d'insuffler une nouvelle dynamique architecturale et paysagère de l'espace en aménageant des espaces publics de qualité tout en uniformisant et apportant une identité visuelle à la zone pour le bien-être de ses usagers.

Sont prévus la réfection des voiries, la restructuration des accotements pour des trottoirs sécurisés, la redéfinition du plan de circulation et l'aménagement de places de stationnement. Les réseaux d'assainissement seront réhabilités compte tenu de l'enfouissement des réseaux électriques aériens. Les équipements sont modernisés pour réduire la consommation d'électricité. La signalétique est uniformisée et la publicité réglementée. Un traitement végétal ambitieux est prévu pour le confort thermique et l'amélioration du cadre de vie.

#### **Les objectifs de la concertation préalable**

La concertation préalable a pour objectifs d'informer le public, de recueillir son avis, et de répondre à ses interrogations sur le projet, ses caractéristiques et les conditions de leur réalisation telles que définies à ce stade.

#### **Les modalités de la concertation préalable**

En vertu de l'article L. 103-2 du code de l'urbanisme, il est proposé d'organiser les modalités de la concertation publique préalable de cette première phase d'aménagement, afin d'informer et de recueillir les avis des riverains, entreprises et associations concernées.

Cette concertation publique préalable se déroulera du 16 avril au 16 Juin 2025, les jours et heures suivants :  
des éléments suivants :

- La mise en place de panneaux, d'un registre et d'un dossier de concertation consultables par le public en Mairie de Saint-Paul et au siège, pendant les heures habituelles d'ouverture, et ce pendant toute la durée de la concertation,
- Une parution presse relative au projet d'aménagement de l'espace économique,
- Une insertion et une mise en ligne du dossier de concertation sur les sites internet et ce pendant toute la durée de la concertation,
- La mise à disposition d'une adresse mail ([courrier@tco.re](mailto:courrier@tco.re)) pour l'envoi des questions, avis, contributions au cours de la concertation.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 19/03/2025.

A reçu un avis favorable en Commission Economie, Tourisme, Culture et Politique de la Ville du 18/03/2025.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**  
**Ouï l'exposé du Président de séance,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ (PAR 0 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :**

**- VALIDER les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation publique relative à la modernisation de la Zone d'Activités de Saint-Paul soit :**

- **La mise en place de panneaux, d'un registre et d'un dossier de concertation consultables par le public en Mairie et au siège du TCO, pendant les heures habituelles d'ouverture, et ce pendant toute la durée de la concertation,**
- **Une parution presse relative au projet d'aménagement de l'espace économique,**
- **Une insertion et une mise en ligne du dossier de concertation sur les sites internet de la mairie de Saint-Paul et de la Communauté d'agglomération, et ce pendant toute la durée de la concertation,**
- **La mise à disposition d'une adresse mail ([courrier@tco.re](mailto:courrier@tco.re)) pour l'envoi des questions, avis, contributions au cours de la concertation.**

---

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le  
Le Président de séance  
Emmanuel SERAPHIN  
Président